

22
FÉV.
2026



CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT CROSS COUNTRY

Haras National du Pin,
61310 LE PIN AU HARAS

Inscriptions : inscriptions.cfaafsgt@gmail.com

@FSGTOfficiel



WWW.FSGT.ORG - WWW.SPORTETPLEINAIR.FR



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DE CROSS COUNTRY

Cette journée mettra à l'honneur la course à pied et la discipline du cross-country, sur un parcours varié et exigeant tracé au cœur du cadre prestigieux du Haras National du Pin, véritable symbole du patrimoine français et haut lieu de l'élevage et de l'équitation.

Réservée aux licencié-es FSGT, la compétition rassemblera des coureurs et coureuses venu-es de l'ensemble du territoire et de toutes les catégories, des minimes aux vétérane-s, pour un grand rendez-vous de sport et de performance. Entre effort, émotion et dépassement de soi, cette épreuve constitue un temps fort du week-end fédéral.

Au-delà de la compétition, elle offre à chacun-e l'opportunité de vivre une expérience sportive unique, dans un environnement où nature, patrimoine et passion du sport se rejoignent.

Que vous soyez athlète, accompagnant-e ou spectateur-riche, venez partager cette journée d'intensité et de convivialité au cœur des paysages authentiques de l'Orne.



Parc du Hautbois - Haras National du Pin (61)

Mot de Christophe de BALORRE

Président du conseil départemental de l'Orne



Rassemblant autant de licenciés – 280 000 – que l'Orne ne compte d'habitants, la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) n'a plus à démontrer ni son dynamisme, ni son enracinement dans notre pays, qui l'a vue naître voilà plus de 90 ans. Notre département en donne un bel exemple, avec un Comité ornaïs regroupant plus de 80 clubs, qui privilégient à la fois le bien-être et la proximité. Bravo à Gérard BANSARD et à ses équipes !

Notre département se réjouit d'avoir été retenu par les instances nationales de la FSGT pour l'organisation de ce Championnat fédéral. C'est un plaisir pour le Conseil départemental de pousser les grilles du Haras national du Pin, en vue d'accueillir les très nombreux sportifs et spectateurs attendus tout au long du week-end.

Prestige de notre territoire, notre Versailles du Cheval est au cœur d'un projet emblématique majeur de l'Orne et de la Normandie. Il porte une belle ambition, chaque jour réaffirmée, jusqu'à l'international. Il est le symbole du dépassement, incarné dans le développement même de ses structures, mais aussi au travers des compétitions organisées ici et des champions qu'elles attirent. Ce n'est pas un hasard si notre Pôle international de sports équestres a été hissé au rang de Centre de préparation aux JO Paris 2024 !

C'est donc dans un cadre d'exception et un contexte particulier que la FSGT va vivre cette séquence ornaise. Qu'elle soit, pour toutes et tous, l'occasion de passer ensemble de chaleureux moments, à la gloire de la vie associative et sportive, qui nous est si chère.

Bienvenue dans l'Orne !

Christophe de BALORRE

Mot de Gérard BANSARD

Président du comité FSGT Orne



C'est avec une immense fierté que le Comité de l'Orne FSGT accueille cette année le Championnat fédéral de cross-country au Haras National du Pin, véritable joyau du patrimoine ornaï et symbole de l'excellence française.

Ce week-end sportif s'annonce comme un temps fort de la vie fédérale, réunissant coureur-ses, marcheur-ses, cyclistes, bénévoles et spectateur-rices autour d'une même passion : celle du sport partagé. Pendant deux jours, notre département vivra au rythme du cross-country, de la marche nordique, du cyclotourisme et de la randonnée, dans un esprit d'ouverture, de convivialité et de dépassement de soi.

La FSGT porte haut les valeurs d'un sport pour toutes et tous, accessible, solidaire et inclusif-ve. Cet événement illustre parfaitement cette ambition : permettre à chacun-e, quel que soit son niveau ou sa discipline, de vivre un moment fort dans un cadre naturel exceptionnel.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles, les clubs, les partenaires et les collectivités qui se sont mobilisé-es pour faire de ce championnat une réussite. Grâce à leur engagement, nous pouvons offrir à tou-tes les participant-es une expérience sportive et humaine inoubliable.

Au nom du Comité de l'Orne FSGT, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent championnat, riche en émotions, en rencontres et en plaisir de pratiquer ensemble.

Gérard BANSARD

ACCES AU SITE

Adresse du cross : Parc du Haut bois - Haras National du Pin 61310 Le Pin-au-Haras



Par la route :

En provenance de Paris : Autoroute A13, direction Caen – Sortie Alençon Sud, puis suivre la direction Le Pin-au-Haras.

En provenance de Valenciennes : Autoroute A2, puis A28 direction Alençon, sortie Argentan, puis suivre Le Pin-au-Haras

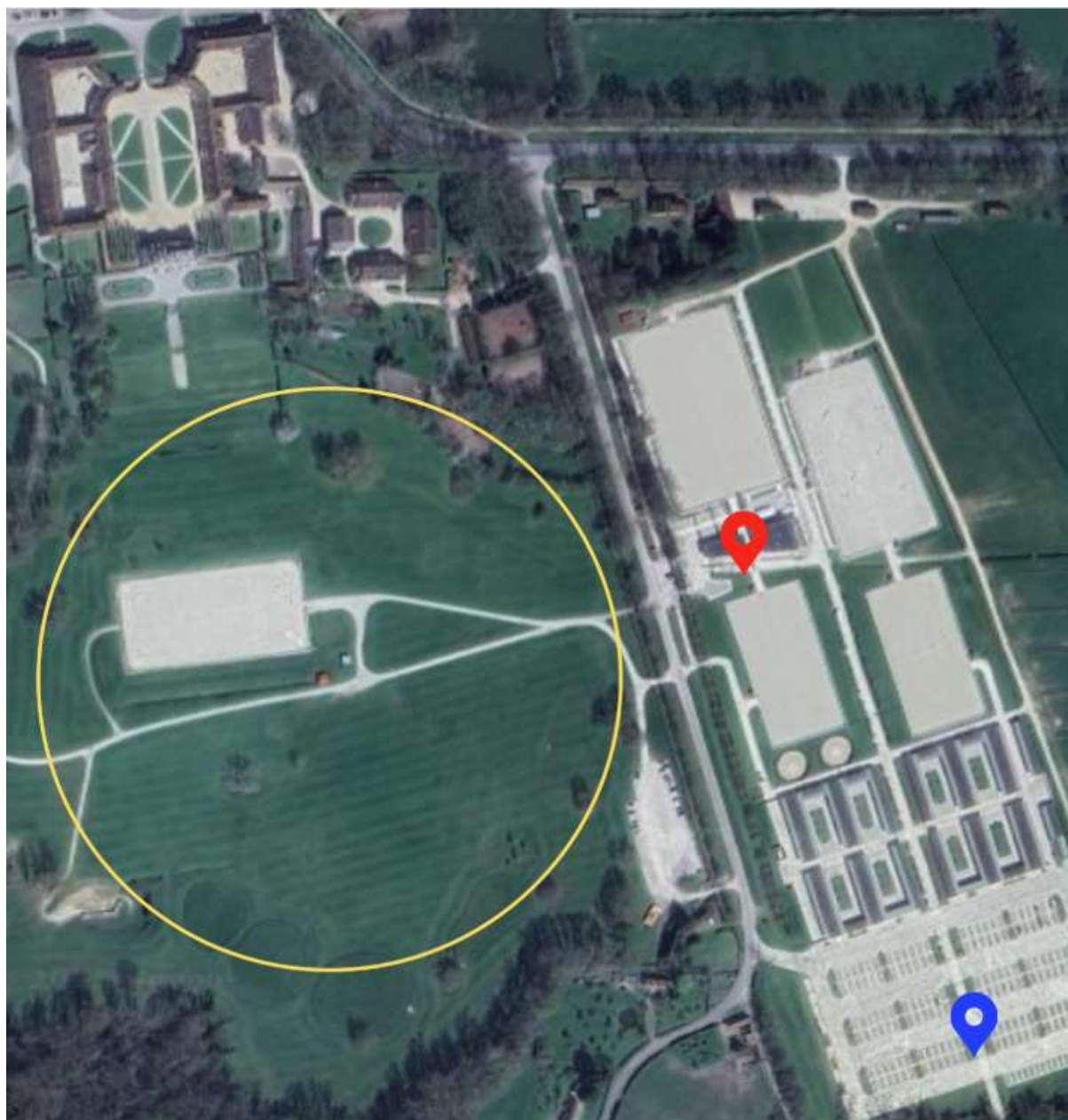
Par le train :

Argentan dispose d'une gare SNCF ligne Paris-Montparnasse, la gare se situe à 14 km du Haras du Pin. Toutes les informations sur <https://www.sncf-connect.com/>

Distance avec certaines villes :

- Lille / Valenciennes : 380 km
- Paris : 198 km
- Le Mans : 95 km
- Caen : 72 km
- Alençon : 40 km

PLAN DE LA ZONE DE CROSS



Zone course



Les parkings



Restaurant *Le Furioso*

ACCUEIL ATHLETES ET SPECTATEURS

Accueil : Le comité vous accueillera au Parc du Hautbois au Haras National Du Pin.

Parking : Suivre le fléchage FSGT mis en place. Un parking sera réservé aux cars et voitures.

Récupération des dossards : La récupération des dossards pourra se faire **à partir de 8h30** au secrétariat “accueil compétiteurs”, situé près du parking.

Les organisateurs remettront les dossards des inscrit·es dans une enveloppe aux responsables de clubs.

Les classements seront affichés au fur et à mesure des courses via un QR code mis à disposition.

En cas de problème et/ou de contestation, des feuilles de réclamation sont à disposition des responsables des clubs au secrétariat.

Vestiaires/douches/toilettes : Suivre les panneaux indicatifs pour les vestiaires / douches.

Ne rien laisser dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Toilettes : toilettes mobiles installées sur l'enceinte du Parc Hautbois.

Secours et sécurité : Premiers soins assurés aux blessé·es éventuel·les par les secouristes.

Les hôpitaux et pompiers les plus proches sont informés du déroulement du championnat. (Pompiers et Samu sur appel).

Site internet : <https://fsgt61.fr/> Vous y retrouverez tous les résultats complets et photos de différentes épreuves.

RESTAURATION



LE FURIOSO Au cœur du Haras du Pin, le restaurant Furioso vous accueille après la course pour une pause gourmande. Savourez une cuisine raffinée dans un cadre élégant et panoramique, entre détente et convivialité.

Ordre de prix : entre 30 et 40 € par personne.

Informations complémentaires : <https://restaurant-le-furioso.eatbu.com/?lang=fr> Tél : 02 79 49 26 11

BURGER DE CANARD – FOOD TRUCK (ARGENTAN)

Présent sur le site de la compétition, le food-truck Burger de Canard viendra compléter l'offre de restauration. Originaire d'Argentan, il propose des burgers artisanaux et recettes maison, à déguster sur place ou à emporter, dans une ambiance conviviale tout au long de la journée.



HEBERGEMENTS A PROXIMITE DU HARAS NATIONAL DU PIN

HOTEL LE PAVILLON DE GOUFFERN

L'Orée du Bois, 61310 Gouffern en Auge

Tél : 02.33.36.64.26

Distance : 4 km du Haras du Pin

GITE LA MAISON DES OFFICIERS

Haras national du Pin, 61310 Le Pin-au-Haras

Tél : 02 33 28 07 00

Distance : Sur place

HOTEL LA PETITE France

Gare de Surdon, 61570 Le Château-d 'Almenêches

Tél : 02.33.39.02.89

Distance : 11 km du Haras du Pin

CHAMBRE D'HOTES LE BOURG D'AUNOU

41 Rue Pichon-Prémélé, 61500 Aunou-sur-Orne

Tél : 06 85 88 30 94

Distance : 20 km du Haras du Pin

BRIT HOTEL ARGENTAN

Route d'Ecouché, 61200 Argentan

Tél : 02.33.39.13.13

Distance : 17 km du Haras du Pin

LE DOMAINE DE LA COUR

La cour d'Aunou, 61500 Aunou-sur-Orne

Tél : 06 44 91 10 47

Distance : 20 km du Haras du Pin

LE C GOURMAND HOTEL

1 Pl. Saint-Pierre, 61500 Sées

Tél : 02.33.28.29.59

Distance : 19 km du Haras du Pin

CHATEAU DE L'HORLOGE

Le bocage, 61120 Ticheville

Tél : 02 33 36 59 93

Distance : 24 km du Haras du Pin

LOGIS HOTEL L'ILLE DE SEES

La Tour de Vandiel, 61500 Macé

Tél : 02.33.27.98.65

Distance : 15 km du Haras du Pin

CAMDEN HOUSE

390 Chem. de la Vallée, 61120 Aubry-le-Panthou

Tél : 02 14 18 52 31

Distance : 19 km du Haras du Pin

PROGRAMME DES COURSES

85ème CHAMPIONNAT FÉDÉRAL FSGT DE CROSS COUNTRY

Horaires	Catégories	Boucles	Distances
8h30	Ouverture du secrétariat		
10h00	Minimes Filles	2MB	2400 m
10h20	Minimes Garçons / Cadettes Filles / Juniors Filles	3MB	3600 m
10h45	Cadets Garçons / Vétérans Femmes 3-4-5-6-7-8	2GB	4000 m
11h10	Juniors Garçons / Seniors Femmes 1-2 / Vétérans Femmes 1-2	1MB + 2GB	5200 m
11h45	Vétérans Hommes 5-6-7-8	3GB	6000 m
12h30	Protocole		
13h15	Vétérans Hommes 3-4	1MB + 3GB	7200 m
14h00	Vétérans Hommes 1-2	4GB	8000 m
14h45	Seniors Hommes 1-2	1MB + 4GB	9200 m
15h45	Relais Mixte (2F + 2H) / Course Open Individuelle	4MB	4800 m

MB

MOYENNE BOUCLE

1200m

GB

GRANDE BOUCLE

2000m

PLAN DES PARCOURS :

Moyenne boucle : 1 200 m



Grande boucle : 2 000 m



ENGAGEMENT DES ATHLETES

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2025/2026 rappelée ci-après.

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées via le fichier Excel prévu à cet effet.

Le fichier doit être envoyé à l'adresse suivante : inscriptions.cfaafsgt@gmail.com

Aucun autre mode d'inscription ne sera autorisé.

Date limite : le 08/02/2026 une fois cette date passée, aucun ajout, ni aucune modification ne sera possible.

La FSGT fournira le listing des engagés au prestataire de service avant le 15/02/2026.

La chronométrie sera assurée par Smil'Events 27.

Le règlement des engagements est à adresser par courrier postal à : FSGT – CFAA - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT - mettre au dos le nom du club ainsi que le nom et la date du championnat).

Le paiement des inscriptions peut également se faire par virement bancaire/postal (mettre en motif le nom du club ainsi que le nom et la date du championnat)

Crédit Mutuel		Crédit Mutuel	
CCM MULHOUSE PORTE OUEST Tél 06-20-89-46-30 12 RUE DE BRUNSTATT BP 2157 68060 MULHOUSE CEDEX		Relevé d'identité bancaire-IBAN Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...) This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc...)	
Identifiant national de compte bancaire - RIB			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
10278	03003	00020092445	45
Identifiant international de compte bancaire			Domiciliation
IBAN (International Bank Account number)			CCM MULHOUSE PORTE OUEST
FR76 1027 8030 0300 0200 9244 545			BIC (Bank Identification Code)
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER			CMCIFR2A
FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL 14 RUE SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX			

TARIFS :

- 4,00 € pour les Senior-es – Vétérans
- 3,00 € pour les Minimes – Cadet-tes – Junior-es
- 4,00 € par relais

CATEGORIE D'AGES 2025/2026

La licence omnisports annuelle de la F.S.G.T valide :

- soit du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 : saison sportive
- soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 : année civile

Le changement de catégorie suit le rythme de la saison sportive et s'effectue au 1er septembre.

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES DE NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	Né-es en 2011 et 2012
CADET-TES	CA	M ou F	Né-es en 2009 et 2010
JUNIOR-ES	JU	M ou F	Né-es en 2007 et 2008
SENIOR-ES 1	S1	M ou F	Né-es entre 1997 et 2006
SENIOR-ES 2	S2	M ou F	Né-es entre 1987 et 1996
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	Né-es entre 1982 et 1986
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	Né-es entre 1977 et 1981
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	Né-es entre 1972 et 1976
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	Né-es entre 1967 et 1971
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	Né-es entre 1962 et 1966
VÉTÉRANS 6	V6	M ou F	Né-es entre 1957 et 1961
VÉTÉRANS 7	V7	M ou F	Né-es entre 1952 et 1956
VÉTÉRANS 8	V8	M ou F	Né-es en 1951 et avant

INFORMATIONS GENERALES

- Il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier l'exactitude des renseignements (nom, prénom, catégorie, club) **avant** le démarrage de la compétition, de la course ou du concours.
- Certaines épreuves nécessitent le port d'un dossard de catégorie à épingler dans le dos : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier **avant** le démarrage de la compétition la catégorie, et il est obligatoire de le porter de manière lisible, sous peine de disqualification.
- Pour chaque épreuve fédérale, les clubs doivent fournir un minimum d'officiel·les tenant compte du nombre d'athlètes engagé·es :
 - en dessous de 3 athlètes engagé·es = pas d'obligation de fournir un·e juge
 - de 3 à 10 athlètes engagé·es = 1 juge minimum
 - plus de 10 athlètes engagé·es = un quota de 1 juge pour 10 athlètes minimum

Si un club ne fournit pas d'officiel·le et pour ne pas pénaliser les athlètes, ils/elles pourront participer mais ne seront pas classé·es (pas de podium, ni de titre) et leurs performances n'apparaîtront pas sur les résultats. Un·e athlète peut tenir un poste de jury. Des formations d'officiel·les sont mises en place dans certaines régions.

- Les officiel·les se réservent le droit de refuser à un·e athlète la participation à une épreuve en raison de son état (d'ébriété, d'indiscipline, de problème de santé, etc.) ou de le/la déclasser (non-respect des jurys, de ses adversaires, etc.).

Pour toutes réclamations concernant les décisions du juge-arbitre, une procédure d'appel est mise en place. Une fiche de réclamation est à disposition au secrétariat de la compétition. Elle doit être remplie par un·e responsable du club dans la demi-heure qui suit le problème et déposée au secrétariat de l'épreuve. Un jury d'appel, composé de membres de la commission fédérale désigné·es avant la compétition, se réunira pour examiner le différend et recueillir les témoignages utiles à sa prise de décision.

- Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises au contrôle antidopage : il est évident que les organisateur·rices doivent prendre les dispositions requises (document disponible sur le site fédéral) et que les athlètes concerné·es ne peuvent s'y soustraire.
- Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.
- En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagé·es, météo, etc.), la Commission Fédérale des Activités Athlétiques (CFAA) se réserve le droit de modifier et d'adapter ses réglementations et/ou parcours.

Les clubs, athlètes et officiel·les seront prévenu·es au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

REGLES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- L'affiliation du club à la FSGT pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant-e doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente.
- À tout moment d'une compétition, les officiel-les et/ou les membres de la CFAA peuvent demander la présentation de la licence et de la carte d'identité.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes en respectant les normes et modalités précisées ci-après.
- Le club doit être en règle sur tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Les frais d'engagement (y compris pour les repêchages) doivent être réglés avant le championnat (sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés).
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions avec le maillot ou le survêtement du club pour lequel ils/elles sont engagés.

CRITERES ET DEMANDES DE QUALIFICATION

La participation régulière aux compétitions de la FSGT est le critère premier et essentiel pour être sélectionné-e aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France FSGT est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquant-es régulièr-es appréciant les activités proposées par la FSGT, qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales ou internationales.

Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tou-tes celles et ceux qui auront satisfait aux critères retenus.

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères suivants doivent être respectés :
 - Cross départemental et cross régional FSGT : les athlètes sont directement qualifié-es.
 - En cas de non-participation à un des deux cross qualificatifs, une demande de repêchage est possible avec la participation à un autre cross FSGT du calendrier de la saison en cours.
- Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CFAA, et les athlètes concerné-es doivent être obligatoirement licencié-es à la FSGT depuis deux mois minimums.

Un-e athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé-e par son club, en respectant la procédure, ne pourra pas participer, même hors classement.

Remarques :

- Participer signifie aussi bien la participation effective à une épreuve en tant qu'athlète que le fait d'avoir tenu un poste d'officiel-le lors d'une compétition.
- Cas des nouveaux-elles licencié-es : La demande de qualification peut être sollicitée à condition qu'ils/elles aient participé au « tour précédent » du championnat pour lequel la demande est faite.

PROTOCOLE DE REMISE DES RECOMPENSES

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé sous la responsabilité des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie intégrante de la compétition et il est impératif de le respecter :

- Les médailles sont remises au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que le maillot du club de chaque athlète médaillé-e soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiel-les sont chargé-es de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premier-es de chaque catégorie au podium, après vérification du classement par les juges-arbitres.

Il est de la responsabilité des dirigeant-es des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS : Aucun changement de catégorie n'est permis.

- MEDAILLES OR – ARGENT – BRONZE à chacun-e des trois premier-es de chaque catégorie d'âge.
- TITRE DE CHAMPION-NE DE FRANCE FSGT à l'athlète classé-e premier-e de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES : Aucun changement de catégorie n'est permis (sauf relais T.C.).

- MEDAILLES OR – ARGENT – BRONZE à chaque athlète des trois premières équipes, par épreuve et par catégorie précisées ci-dessous.
- TITRE DE CHAMPION·NE DE FRANCE FSGT à chaque athlète de la première équipe de chaque catégorie précisée ci-dessous.
- Les classements des deuxièmes ou troisièmes équipes de club se comptabilisent dès le quatrième ou cinquième athlète.

Nombre d'athlètes qu'il faut pour avoir une équipe dans les courses individuelles :

CATEGORIES	FEMININES	MASCULINS
Minimes	3	3
Cadets	3	3
Juniors	3	3
Seniors 1 & 2 confondus (scratch)	3	4
Vétérans 1 / 2	3	4
Vétérans 3 / 4	3	3
Vétérans 5 / 6 / 7 / 8 confondus (scratch)	3	3

RELAIS : Il sera organisé sur la petite boucle du cross. Les équipes doivent être composées de 4 athlètes (2 femmes et 2 hommes), toutes catégories confondues. Les trois premières équipes seront récompensées :

- MEDAILLES OR – ARGENT – BRONZE à chacun·e des 4 athlètes (2 femmes et 2 hommes) des trois premières équipes.
- TITRE DE CHAMPION·NE DE FRANCE FSGT à chacun·e des 4 athlètes de la première équipe toutes catégories.